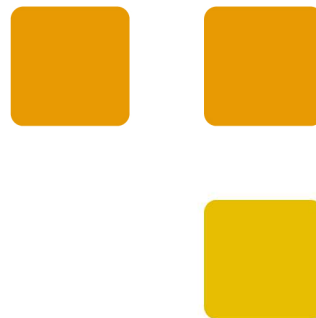




MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

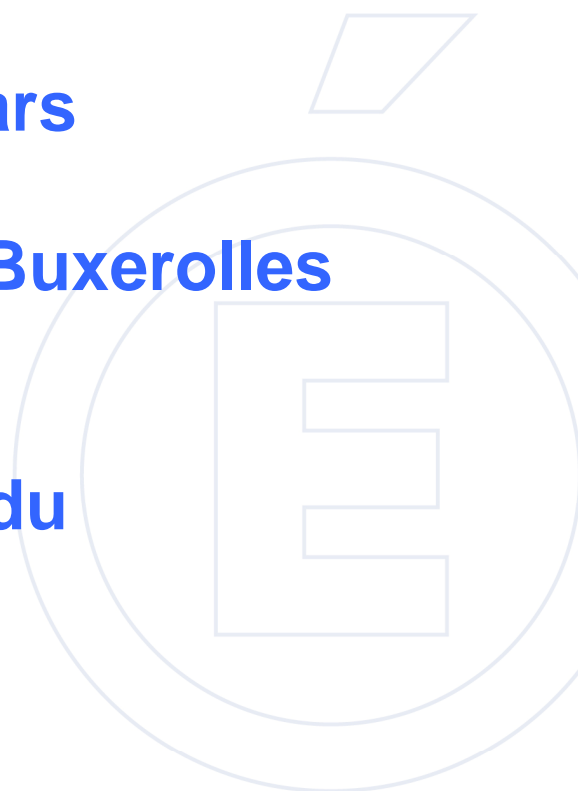


Réunion académique Education Prioritaire

Vendredi 4 mars

Collège Jules Verne, Buxerolles

Compte rendu



8 mars 2016 / BG, CR, ST



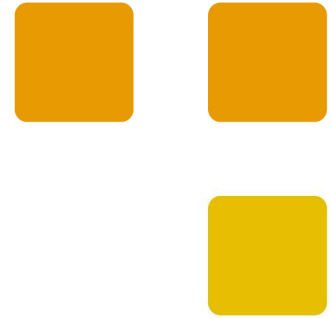


PRESENTS :

- **IA-DASEN de la Vienne, en charge du dossier Education Prioritaire** : Thierry Claverie
- **IA-IRP référent Education prioritaire** : Laurent Marien
- **Chargées de mission académique, CAREP** : Blandine Gaudio, Carole Rousseau et Sabine terpereau
- **IEN de la Vienne** : Laurent Desport, Elsa Glykos et Nicolas Paquet
- **IEN de Charente** : Michel Casalini, Sandrine Etcheverry et Hélène Salmon
- **Directeur d'école en Charente** : Jean-François Michaud représente Alain Prinsaud, IEN
- **IEN des Deux Sèvres** : Jean-Marc Lapêgue, Marie-Jo Paquet et Marie-Claude Parizot
- **Chefs d'établissement de la Vienne** : Annie Arsicot, Isabelle Fontenit, Luc Gnimassou, Rachel Marquer, Catherine Alix, principale adjointe et Jacques Boudier, principal adjoint
- **Chefs d'établissement de Charente** : Nathalie Marc, Maryse Pierre, Benoît Stanowski, Christophe Thomassin
- **Chefs d'établissement de Charente Maritime** : Maria Bardon et Jean-François Couchard
- **Chefs d'établissement des Deux-Sèvres** : Lionel Berthet, Catherine Beuzit, Marie-Ruiz Lopez et Eric Sanchez
- **Conseillère technique du service social auprès des élèves, rectorat de Poitiers** : Hélène Jariel
- **Professeur de mathématique au collège Pierre Mendès France et enseignant chercheur à l'IREM de Poitiers** : Matthieu Gaud

EXCUSES :

- **IEN de Charente Maritime** : Véronique Besançon et Bernard Gayout

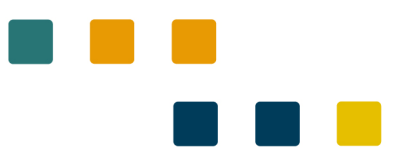


1. Introduction et présentation du schéma directeur académique Education Prioritaire 2016 – 2018 par M. Thierry Claverie, IA-DASEN de la Vienne, en charge du dossier Education Prioritaire

Monsieur Claverie a souhaité développer les points suivants :

- Le schéma directeur a été élaboré en collaboration étroite avec les chargées de mission du CAREP dans un souci de cohérence académique et une volonté de mutualisation des pratiques pédagogiques des équipes enseignantes des REP dans l'académie. Dans ce cadre, les trois chargées de mission accompagneront au plus près les équipes pour le suivi des projets.
- La relation avec les parents est un enjeu essentiel et reste un effort de tous les instants pour mieux les associer au parcours scolaire de leurs enfants et leur présenter explicitement les attendus de l'Ecole. Ce qui nécessite d'établir une relation de confiance dès l'entrée à l'école maternelle puis de la maintenir tout au long du parcours scolaire.
- La place essentielle des assistants sociaux dans le second degré (qui doit maintenant s'installer au sein des écoles) est rappelée pour accompagner et travailler avec les parents et renforcer la relation de confiance avec les familles.
- La réforme du collège est un levier fort en éducation prioritaire pour faire évoluer les pratiques vers une pédagogie plus innovante (**et dans ce cadre développer des liens avec l'Université**), pour développer l'interdisciplinarité et s'engager dans une pédagogie de projet porteuse de sens pour les élèves.
- Au sein du schéma directeur est présenté le pilotage de l'éducation prioritaire de l'échelle académique à l'échelle de chaque REP/REP+ dans un mouvement de va et vient entre celles-ci.
 - un comité académique,
 - un groupe départemental ; M. Marien, IA-IPR co-référent de l'Education Prioritaire suggère de mettre en place, au niveau départemental, une journée de formation éducation prioritaire destinée aux REP et REP+. Cette journée existait auparavant dans chaque département ; M. Claverie propose alors d'ajouter cette proposition au schéma directeur.



- 
- un comité de pilotage pour chaque réseau ; M. Claverie insiste sur la fréquence de ces réunions d'où l'objectif fixé de 5 réunions annuelles ; 1 à 2 réunions par an n'auraient aucun sens pour assurer une dynamique de réseau.

- Chaque IA-DASEN validera les projets de réseau de son département qui devront lui être soumis pour le 31 mars. Les trois chargées de mission se chargent de centraliser l'ensemble des projets.
- Les outils d'aide au pilotage proposés dans le schéma directeur sont :
 - Un CAREP (Centre Académique de ressources pour l'Education Prioritaire) qui est en cours de « construction » et réalisé par les 3 chargées de mission.
 - La mise en place et la définition de calendrier commun des temps forts pour chaque réseau
 - Un dispositif d'évaluation avec un tableau de bord à renseigner sur la base d'indicateurs communs

2. Présentation des projets de réseau de l'académie

Les principaux et IEN de chaque réseau ont présenté les actions fortes et les orientations souhaitées par les équipes. Un tour d'horizon des 14 projets de réseau – à raison de 5 minutes par réseau – a permis d'avoir une vue d'ensemble du travail engagé en éducation prioritaire au sein de l'académie.

3. Présentation d'une action innovante en mathématiques sur le REP+ Pierre Mendès France à La Rochelle

Matthieu Gaud, professeur de mathématiques au collège Pierre Mendès France à La Rochelle et enseignant chercheur à l'IREM de Poitiers a présenté une action pédagogique innovante intitulée « Faire des mathématiques par les grandeurs ». Elle se déroule dans les classes de 6^{ème} au collège et les classes de CM2 des écoles du réseau. La présentation de cette action se trouve dans le diaporama joint à ce compte-rendu.